

# **SMIRTOM – Équipez vous d'un composteur**

Le SMIRTOM du Vexin dispose encore de composteurs 300 et 600 litres.

**Ces équipements (composteur + bioseau + aérateur) sont disponibles dès à présent et pourront être livrés très rapidement (dans la limite des stocks disponibles).**

**Le compostage individuel est un des leviers pour réduire les ordures ménagères résiduelles.**

**Notre Syndicat et la Région Ile-de-France aident les usagers à s'équiper en finançant chacun un tiers du prix d'achat.**

**Reste à charge pour les usagers : 24 € pour un composteur 300 L / 31 € pour un composteur 600 L**

Rappel : la commande de composteur est limitée à 1 par foyer, les administrés ayant déjà commandé un composteur en 2022 ne peuvent pas en commander un second

La procédure de commande et les tarifs restent inchangés :

- Les habitants déposent leur bon de commande en Mairie, accompagné d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- La Mairie transmet les bons de commande et les justificatifs de domicile au SMIRTOM du Vexin par mail : [smirtom@smirtomduvexin.net](mailto:smirtom@smirtomduvexin.net) (pour chaque habitant, 1 fichier pdf avec : le bon de commande puis le justificatif de domicile)
- Les kits de compostage sont livrés de façon groupée dans les Mairies
- Les habitants recevront un avis des sommes à payer (facture du Trésor Public) par courrier qui devra être

réglé selon les modalités indiquées au verso de ce document

Télécharger (PDF, 405KB)

Télécharger (PDF, 278KB)